

"Déjà des gestes inappropriés en 2023 et 2024" : le professeur mis en examen pour agressions sexuelles sur mineurs avait été signalé au rectorat

Madeleine Le Page

3-4 minutes

Mis en examen pour agressions sexuelles sur mineurs depuis le 30 avril 2025, le professeur de sport de l'institution Saint-Pierre à Caen avait déjà fait l'objet de signalements en 2023 et 2024 à la direction de l'établissement, qui avait ensuite alerté le rectorat de l'académie de Caen.

Le professeur d'éducation physique et sportive du collège institution Saint-Pierre à Caen, mis en examen depuis le 30 avril dernier pour agressions sexuelles sur mineurs, avait déjà été visé par des signalements dans le passé, avant 2025.

Selon nos informations, l'homme âgé de 40 ans a été signalé à plusieurs reprises à la direction de l'établissement privé, notamment en mars 2023 et en 2024, pour ses comportements déplacés envers des élèves.

"Les paroles d'enfants ont été recueillies par les professeurs. Nous avons remonté ces témoignages au rectorat" indique Jean-Pierre Laurey, le directeur du collège institution Saint-Pierre de Caen.

Contacté, le rectorat confirme qu'à ces périodes, plusieurs faits *"ont mis en évidence des comportements et des gestes inappropriés de la part de cet enseignant"*.

Ces agissements graves au sein du collège institution Saint-Pierre de Caen ont conduit les services académiques *"à convoquer le professeur et à mettre en place, dès 2023, un accompagnement professionnel encadré par un chargé de mission, l'inspecteur d'académie - inspecteur pédagogique régional et le chef d'établissement"*.

"Le chargé de mission" se serait rendu trois fois au collège privé pour accompagner l'enseignant, selon Jean-Pierre Laurey, qui déplore *"une réaction pédagogique"*, plutôt qu'une réaction disciplinaire en réponse aux agissements dénoncés.

La ministre d'Etat a saisi l'inspection générale afin qu'une enquête soit menée, *"compte tenu de la gestion globale de la situation, des interrogations relatives au suivi assuré depuis 2023 et des décisions qui en ont découlé"* précise le rectorat.

Le professeur de sport, suspendu en janvier 2025 après le signalement de nouveaux faits d'agressions sexuelles, est aujourd'hui placé sous contrôle judiciaire. Il est interdit d'exercer avec des mineurs et de rentrer en contact avec les victimes.

L'affaire concerne, pour l'instant, cinq élèves ayant été scolarisés dans l'établissement d'enseignement catholique. Une cellule d'écoute physique sera mise en place au sein de l'établissement privé de Caen ce vendredi 16 mai à destination d'élèves du collège, encadrée par deux psychologues.

"Ma priorité est le bien-être des élèves, qu'on puisse les accueillir en sécurité", assure Jean-Pierre Laurey, chef de l'établissement Institution Saint-Pierre de Caen.

D'autres informations pourraient ressortir de ces temps de parole et entraîner de nouvelles plaintes auprès de la brigade des mineurs.